PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÉRE

Pour débuter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée d'**une heure**, va être réalisée.

I - Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffrée.

II – Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule,
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route,
- vos compétences psychomotrices,
- vos motivations.

III – Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée
dans le véhicule-école et un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

IV – Information du public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite et sur le site Internet.

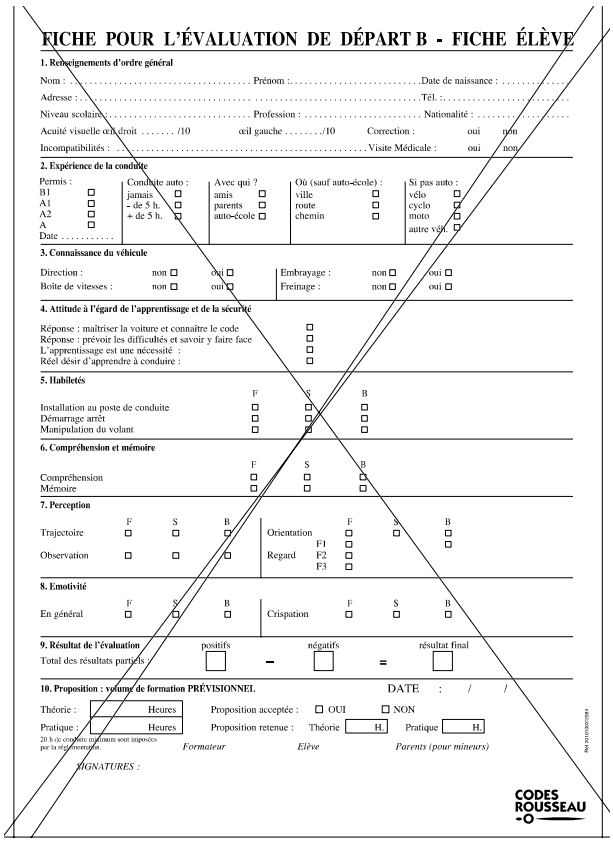

FICHE POUR L'ÉVALUATION DE DÉPART B - FICHE ÉLÈVE

1. Renseignements d'ordre général

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....
Adresse : ..... Tél. : .....
Niveau scolaire : ..... Profession : ..... Nationalité : .....
Acuité visuelle œil droit ..... /10 œil gauche ..... /10 Correction : oui non
Incompatibilités : ..... Visite Médicale : oui non

2. Expérience de la conduite

Permis : B1 ☐ A1 ☐ A2 ☐ A ☐ Date .....
Conduite auto : jamais ☐ - de 5 h. ☐ + de 5 h. ☐
Avec qui ? amis ☐ parents ☐ auto-école ☐
Où (sauf auto-école) : ville ☐ route ☐ chemin ☐
Si pas auto : vélo ☐ cyclo ☐ moto ☐ autre véh. ☐

3. Connaissance du véhicule

Direction : non ☐ oui ☐ Embrayage : non ☐ oui ☐
Boîte de vitesses : non ☐ oui ☐ Freinage : non ☐ oui ☐

4. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité

Réponse : maîtriser la voiture et connaître le code ☐
Réponse : prévoir les difficultés et savoir y faire face ☐
L'apprentissage est une nécessité : ☐
Réel désir d'apprendre à conduire : ☐

5. Habiletés

	F	S	B
Installation au poste de conduite	☐	☐	☐
Démarrage arrêt	☐	☐	☐
Manipulation du volant	☐	☐	☐

6. Compréhension et mémoire

	F	S	B
Compréhension	☐	☐	☐
Mémoire	☐	☐	☐

7. Perception

	F	S	B		F	S	B
Trajectoire	☐	☐	☐	Orientation	☐	☐	☐
Observation	☐	☐	☐	Regard F1 ☐ F2 ☐ F3 ☐			

8. Emotivité

	F	S	B		F	S	B
En général	☐	☐	☐	Crispation	☐	☐	☐

9. Résultat de l'évaluation

Total des résultats partiels : positifs ☐ – négatifs ☐ = résultat final ☐

10. Proposition : volume de formation PRÉVISIONNEL DATE : / /

Théorie : ☐ Heures Proposition acceptée : ☐ OUI ☐ NON
Pratique : ☐ Heures Proposition retenue : Théorie ☐ H. Pratique ☐ H.
20 h de conduite minimum sont imposées par la réglementation

Formateur *Elève* *Parents (pour mineurs)*

SIGNATURES :

CODES ROUSSEAU

V – Prise en compte du handicap

L'école de conduite n'est pas spécialisée pour la prise en charge du handicap. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous proposerons une assistance pour rechercher une structure adéquate.
Cliquez ici pour consulter la liste des écoles de conduite adaptées :
http://www.ceremh.org/espace-automobile_base-auto-ecoles-adaptees.html